

COMMISSAIRE AUX
PLAINTES
ETÀ LA QUALITÉ
DES SERVICES
1 877 962-9761

poste 452408

Centre intégré de santé et de services socia de la Côte-Nord

Québec 🕏

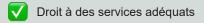
Tu crois que tes droits ne sont pas respectés? Tu veux que ça change?

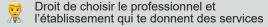
Tu peux en parler avec ton intervenant ou une personne de confiance, bien souvent c'est suffisant!

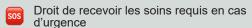
Tu peux aussi décider de déposer une plainte, il s'agit d'un geste constructif! Contacte-nous, notre travail est de s'assurer que tes droits sont respectés.

TES DROITS









Droit d'être traité avec respect

Droit d'accepter ou de refuser des soins et services

Droit de participer aux décisions qui te concernent

Droit d'être accompagné et assisté par la personne de ton choix

Droit à l'hébergement

Droit de recevoir des services en anglais

Droit d'accès à ton dossier d'usager

Droit à la confidentialité de ton dossier

Proit de porter plainte

Tu peux contacter un membre de l'équipe du commissaire aux plaintes et à la qualité des services : 1 877 962-9761, poste 452408 ou plaintes.09cisss@ssss.gouv.qc.ca

Tu peux aussi demander de l'aide :

Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) : 1 877 767-2227

Comité des usagers : 1 866 545-2038, poste 342763